



Journal MUNICIPAL

de NERVIEUX Avril 2007

LE MOT DU MAIRE

En ce début de printemps, nous sommes heureux de vous faire connaître les réalisations menées par le conseil municipal au cours du trimestre écoulé.

Vous découvrirez par l'image, et quelques textes, les principales réalisations de l'équipe municipale, bien secondée par toute l'équipe des employés communaux.

Le début d'année est toujours l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée, puis à travers l'élaboration et le vote du budget 2007, de préciser les enjeux et les priorités de vos élus en faveur de votre cadre de vie.

Vous découvrirez donc les orientations budgétaires votées, **SANS AUGMENTATION d'impôts** et sans augmentation de l'endettement communal qui continue de diminuer naturellement (fin des prêts du bâtiment postal et de l'école) ce qui permet de dégager la capacité de remboursement nécessaire à l'agrandissement de la maternelle. Les subventions versées aux associations s'élèvent à 3 000 € en hausse de 9.20 %.

Il convient de noter que la situation financière communale est particulièrement saine et l'endettement faible (voir le point détaillé en annexe). Les nombreux projets réalisés depuis 2005 ont été financés par autofinancement (c'est à dire par les impôts payés par tous) complétés par les aides du Conseil Général et du Conseil Régional.

Dans le domaine festif, toute la population est conviée à **la fête des associations** à l'occasion de l'inauguration le **samedi 2 JUIN 2007**

du lavoir de Nervieux

(RdV place de la bascule 10 h 15)

de la MAISON des ASSOCIATIONS

(RdV Ancienne Mairie à 11 h)

Ce sera l'occasion de découvrir toute la richesse associative du village, rassemblée en un seul lieu.

Le printemps est aussi l'occasion de constater avec émerveillement les efforts menés en matière de fleurissement. La commune a été une nouvelle fois récompensée (5° sur 11 communes de 500 à 1000 habitants) au concours de fleurissement de l'office du tourisme des montagnes du Matin, ainsi que de nombreux particuliers. Nous vous renouvelons nos sincères félicitations pour l'embellissement du cadre de vie.

N'oubliez pas de **VENIR VOTER** pour les **élections présidentielles, le dimanche 22 avril et 6 mai 2007.**

La Démocratie a besoin de vous pour connaître votre avis sur les programmes proposés par les candidats.

La **491° foire Agricole** de GRENIEUX se déroulera le **LUNDI 21 mai 2007** au champ de foire, n'hésitez pas à rendre visite aux nombreux producteurs de plants pour préparer vos potagers. Plus de 250 commerçants vous attendent.

Jacques GUILLERMET
Maire de Nervieux

URBANISME

En raison de son excellent positionnement géographique et de la création de l'autoroute A89 en direction de Lyon (inauguration prévue en 2012), Nervieux se développe raisonnablement. La municipalité termine la mise en place d'un Plan local d'Urbanisme (PLU), afin d'orienter l'aménagement de l'espace et maîtriser le fort développement attendu dans les prochaines années.

Le nombre de Permis de Construire sur la commune de nouvelles habitations a fortement progressé en raison de la création d'un lotissement privé et de demandes de création d'habitats individuels dans des secteurs urbanisés.

	2003	2004	2005	2006
P.C. maisons	6	8	13	14

L'arrivée de nouveaux habitants ou l'installation des enfants des familles natives du village constitue une opportunité et une richesse certaines que le Conseil Municipal souhaite accompagner compte tenu de son impact favorable sur la vie locale (économique et associative).

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Depuis le 5 décembre 2006, le bureau de Poste a été transformé en Agence Postale gérée par une nouvelle employée communale : Caroline BERSON.

Le local dont le coût des travaux s'élève à 9500 € a été aménagé dans la Mairie actuelle.

Divers services sont disponibles : vente de timbres, d'enveloppes, d'emballages colissimo, retrait de lettres, de colis en instance.

Les services financiers proposés permettent le retrait d'espèces sur CCP ou livret d'épargne dans la limite de 300 € par semaine. L'employée n'a pas accès à vos comptes par souci de confidentialité.

Les locaux sont sécurisés et contrôlés régulièrement par les forces de l'ordre.

Nouveauté 2007 !

Vous pouvez acheter les **JOLIS TIMBRES** proposés par La Poste

Accès facile à l'agence, y compris par les personnes avec handicap, via le jardin public

FLEURISSEMENT / CONCOURS de FLEURISSEMENT OT montagnes du matin

Certaines maisons resplendent de fleurs dont l'agencement et les couleurs sont un ravissement. Il en a été ainsi en 2006 chez Maître BARBIER (1^{ère} place) et AU BON ACCUEIL qui malgré l'orage de grêle du 14 juillet 2006 ont été récompensées au concours fleurissement 2006 organisé par l'office de tourisme des montagnes du matin. Une composition florale leur a été remise lors d'une cérémonie à Panissières.

La Commune a été classée 5^{ème} malgré la grêle, grâce au travail de longue haleine des deux employés communaux (Didier Viallon et Paul Laffont).

Depuis de nombreuses années, la municipalité de Nervieux a su faire partager cette volonté d'améliorer le cadre de vie aux habitants en organisant un **marché aux fleurs** ; qui aura lieu le

lundi 8 mai 2007 à partir de 9 h 30 dans la cours de l'école



Assainissement : REGLES RELATIVES AU SPANC

En Novembre 2006, le Conseil Municipal a adopté le règlement communal d'assainissement (tant collectif que individuel) visant à se mettre en conformité avec les différentes réglementations (Code de la Santé notamment, loi européenne sur l'eau).

ROLE de la SAUR au titre du SPANC :

La SAUR agit pour le compte de la commune dans la cadre du service Public d'assainissement non collectif compte tenu des compétences techniques et des moyens matériels à mettre en oeuvre pour la réalisation du diagnostic et le contrôle des installations individuelles :

- contrôle périodique des installations (65 €/ tous les 2 ans)
- avis sur les demandes de Permis de Construire (55 € à la construction)
- contrôle des installations après réalisation d'un assainissement individuel (65 €)

Eau Potable : fuite spectaculaire sur le réseau d'eau dans le Bourg



Spectaculaire fuite d'eau potable dans le bas du village en raison d'une rupture de la conduite principale, sous l'effet de la circulation intense de poids lourds et l'ancienneté des conduites.

La Saur est rapidement intervenue pour réparer l'incident.
Des effets secondaires ont toutefois été constatés pendant quelques heures (eaux troublées).

ETAT CIVIL 2006 2007

Naissances 2006

Laly Jeanine PERRIN (20 février 2006), Paul Pierre Marie DEBARBOUILLE (3 avril 2006), Louna DARMET (6 juin 2006), Paula DEAL (11 août 2006), Jean-Baptiste Bruno FAVRE (21 août 2006), Anaïtz Maéva Agathe RANDRIANASOLO (08 septembre 2006), Floriane SOUZY (26 septembre 2006)
Laurine METTON (29 octobre 2006), Bastien Pierre CHIRAT (17 novembre 2006)

Naissances 2007:

Emeline Noélie Clémentine FRAGNE (5 janvier 2007), Olivier René Bernard PAGNON (12 janvier 2007), Rémi OGURRECK (10 février 2007).

Mariages 2006

Franck GIROUD et Marie-Eve MANZONI	le 10 juin 2006
Cédric TOINON et Emilie VASSOILLE	le 16 septembre 2006
Raphaël GROSBELLET et Corine REBECCHI	le 23 septembre 2006
Gilles MOLY et Elodie MARJOLET	le 23 septembre 2006

Décès et Transcriptions 2006

Claudette GUILLAUME Veuve GACON (2 juillet 2006), Jean Marie REYNAUD (18 juillet 2006), Gaston GAILLARD (7 août 2006), Jean DOSSON (31 août 2006), Virginie LAMBERT (24 septembre 2006), Benoît LACROIX (24 octobre 2006), Marie Jeanne BLANCHON Veuve PELLETIER (19 novembre 2006)

Décès et Transcriptions 2007

Joséphine Gisèle CHEMIN (11 janvier 2007), Marguerite Jeanne Françoise GIROUDON veuve MAISONHAUTE (6 février 2007).

RENOVATION du LAVOIR et de la fontaine de NERVIEUX

Afin d'embellir la commune et mettre en valeur le petit patrimoine rural, le projet de rénovation du lavoir et la restauration de la fontaine a été lancé en 2006, avec l'appui du Conseil GENERAL et du Conseil REGIONAL, pour le financement.

Après de spectaculaires travaux de création d'une voie d'accès (été 2005) depuis la place de la bascule, en bas du bourg, la rénovation du lavoir a été entamée en fin d'année 2006.

Au cours du 1er trimestre 2007, la rénovation s'est poursuivie avec la remise en état de la charpente, le rejointage des murs et l'aménagement des abords.



Le lavoir abandonné depuis 20 ans environ (ci dessus)



Pendant les travaux (au dessus à droite et ci contre à gauche). Le réservoir de captage des eaux a été rendu étanche afin de préserver la ressource hydraulique.

*Le débit de la source s'élève à plus de 3 m³ / heure.
Les voies d'accès ont été totalement rénovées.*

Inauguration le **SAMEDI 2 JUIN**

==> Rendez Vous à 10h 15 au lavoir



Après réalisation des travaux par l'entreprise «Marand», le lavoir est reconstitué à l'identique des plans du XIX° siècle. Un bassin permettant le puisage de l'eau sera installé en aval du lavoir.

Un jardin, avec coin pique-nique, permet d'accueillir les promeneurs, avec superbe vue sur la plaine du forez.

En complément de cette action, le lavoir de Grénieux sera prochainement rénové et mise en valeur.

BUDGET 2007

Le Conseil Municipal, au cours de la séance de février a adopté à l'unanimité les 3 budgets prévisionnels 2007 (communal, assainissement et Zone artisanale).

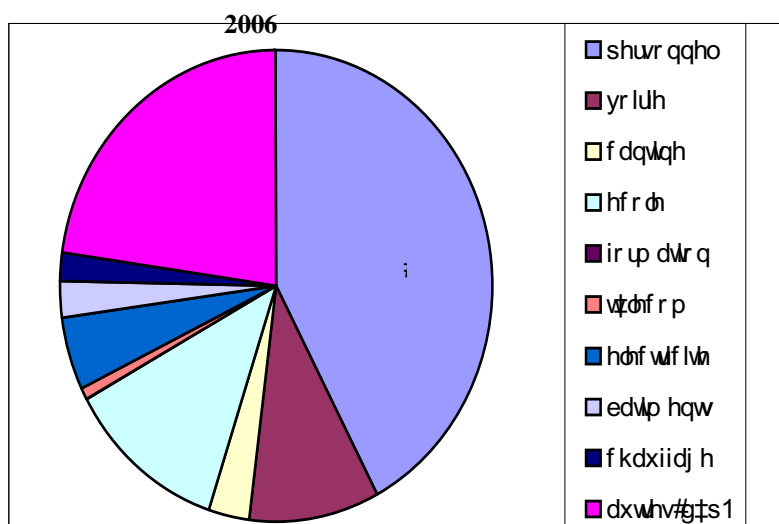
Les principales actions retenues pour 2007 sont les suivantes :

- # Suite et fin de la rénovation de la Maison des Associations (inauguration Samedi 2 juin)
- # Agrandissement de la maternelle (travaux d'études en cours)
- # Création d'un parking pour l'école, l'église et la mairie (procédure judiciaire en cours)
- # Pose de coussins berlinois, routes de Mizérieux et St Germain laval
- # Rénovation de la place du souvenir (avec création d'un WC public) (étude en cours).
- # Achat de différents terrains en vue de créer une réserve foncière et permettre l'agrandissement de la Zone artisanale.
- # Fin de la rénovation du système d'assainissement (égouts)

Les budgets Communaux et Assainissement sont équilibrés en recettes et dépenses. Le budget de la ZA présente un déficit compte tenu des ventes de 2 lots non encore réalisées au 31 décembre 2006 (prévues en 2007).

EXECUTION DU BUDGET COMMUNAL pour l'année 2006

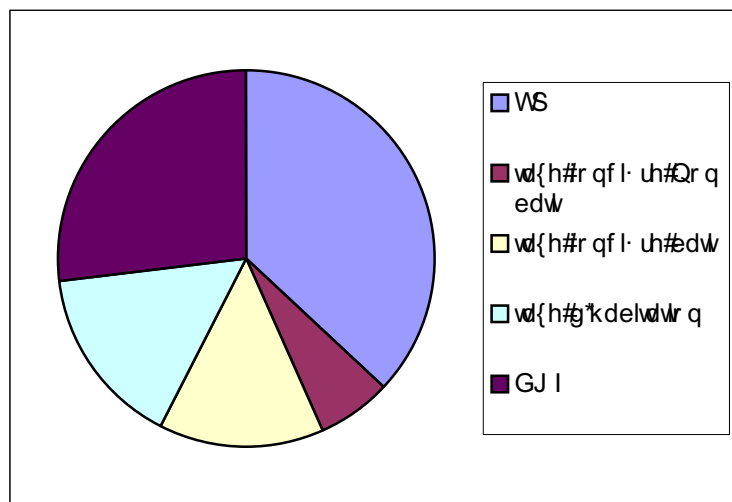
Les principaux postes de dépenses de la commune sont les suivants : frais de personnel (42%), frais de fonctionnement de l'école (Ecole + cantine) (15%), Voirie (10%).



Principales dépenses de fonctionnement

P	5339
Shvr qqh	4; 6; ; <
Yr luh	755: 8
F dqvqh	45: <<
Hf r dh	85637
I r up dvr q	3
Vt dhf r p #	67: :
Hdhf wlf lv#	55833
E> vp hqw#	43: 33
Fkdxijd h#	; 673
Dxwhv#jts #	<<377
VRVDC#	76855;

Les recettes proviennent des contributions directes, des professionnels [Taxe professionnelle et impôts sur les particuliers (taxe habitation, fonciers)]. S'y ajoute la DGF (dotation globale de fonctionnement de l'Etat) d'un montant de 105 799 €



Principales recettes de fonctionnement pour 2006

P	5339
Vd{ h#Sur ihvvr qqh dh#	477; 97
w{ h#r qf l· uh#Qr q#edw#	58595
w{ h#r qf l· uh#edw#	889<3
w{ h#g*kdelvvr q#	9468<
GJ I #	438: <<
Dxwhv#hf hwhv#	4<; 867
VRVDC#	8<483;

Nous vous rappelons ci-après, pour information, les taux des impôts locaux (2007) qui sont relativement faibles et inférieurs à la moyenne départementale :

	Taux moyen Loire	Taux Nervieux
Taxe d'habitation	12.36%	6.48%
Foncier bâti	19.26%	8.71%
Foncier non bâti	35.94%	28.23%
Taxe Professionnelle	14.91%	19.14%

ENDETTEMENT communal : maîtrisé et affecté aux Investissements

L'état de la dette est présenté dans le tableau ci après (d'après les données comptables consultables en mairie).

Ils traduisent la baisse de l'endettement de 2002 à 2006, lié à la fin de l'emprunt relatif au bâtiment de la Poste et du Nouveau bâtiment de l'école (les 4 classes).

A partir de 2008, l'encours des emprunts (état de la dette) devrait augmenter, en raison du financement de l'agrandissement de la maternelle, tout en restant à un niveau raisonnable (inférieur au seuil de 2000), alors même que le nombre d'habitants augmente et que de nouveaux professionnels ont été installés sur la Zone Artisanale. Ces deux phénomènes garantissent une hausse des recettes fiscales futures de la commune.

ETAT DE LA DETTE BUDGET COMMUNAL

	2000	2002	2004	2006	2008
Etat de la dette	457 146	388 937	391 225	288 534	488 493
Annuité pour l'exercice	91 525	102 432	74 917	73 600	133 066
Dettes/Habitant	8: 6/8;	7; <; 8	7<5/: 6	66: /3:	8: 3/9:

CANTINE municipale : fonctionnement OPTIMAL et QUALITE des REPAS SERVIS

Comme chaque année, le Conseil Municipal a pris connaissance, lors du Conseil de Février, du budget de fonctionnement de la cantine et rendu hommage à l'excellent travail accompli par les deux employées communales (Marie Jo Duperay et Régine Roche), qui dans un contexte de hausse des prix des matières premières réussissent à réaliser des repas délicieux, appréciés des nombreux enfants (plus de 52 enfants mangent chaque jour à la cantine).

Le contrôle sanitaire réalisé par le laboratoire départementale DSV a donné un avis favorable à la qualité des repas préparés sur place, à partir de produits achetés sur place.

Comme chaque année, un léger déficit (similaire à celui constaté en 2002) a été constaté dans le budget cantine résultant de la modulation des tarifs pratiqués malgré la hausse du prix des produits achetés.

	2002	2003	2004	2005	2006
Déficit de la cantine	6 123.19 €	4 873.42 €	4 660.91 €	3 386.71 €	6 297.26 €
Nombre de repas servis		7123	8240	9075	8318
Prix de revient moyen d'un repas	2.40 €	2.44 €	2.54 €	2.56 €	2.67 €

Dans ce contexte difficile, nous tenons à rendre hommage à la gestionnaire, Jocelyne Duris qui exerce sa mission avec beaucoup d'ardeur et de dévouement.

ZONE ARTISANALE : fin de l'aménagement

L'aménagement de la zone artisanale est terminé depuis le début de février 2007, avec la réception officielle de l'éclairage public, réalisé par le SIEL et l'entreprise CITEOS de Feurs.

Un premier bâtiment a vu le jour en moins de 3 mois, pour l'entreprise Eric MARAND. Deux artisans résidents sur la commune devraient prochainement entamer les travaux de construction de leur propre local.

Il reste encore un lot disponible de 2400 m², pour toute activité artisanale.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

RENOVATION du BATIMENT ANCIENNE MAIRIE / maison des Associations

La rénovation du bâtiments s'est poursuivi à grande vitesse, au cours du premier trimestre 2007, avec la pose du chauffage, du carrelage, de l'isolation intérieure.

La peinture du local du rez de chaussée a été réalisée en mars, permettant d'envisager prochainement le déménagement du 'Club du 3° Age'.

Le plancher du 2° étage a été réalisé par les employés communaux, Paul LAFFOND et Didier VIALLO, démontrant ainsi leur savoir faire technique.



L'employé communal Didier VIALLO contemplant le travail réalisé.



Pose du chauffage au sol par le plombier
Cyril PERRIN



Agrandissement de la porte du 1er étage
par le maçon Eric MARAND



Cyril PERRIN préparant un tuyau de descente

Nettoyage du sol après pose du carrelage par Loïc DALBEGUE

L'inauguration du local est prévue le SAMEDI 2 JUIN à partir de 11 h 30, en présence des élus (Conseil Général, Régional et Municipal), des membres des différentes associations, futures utilisatrices des locaux et de l'ensemble de la population. Un spectacle surprise sera proposé le jour de l'inauguration.

Vous pourrez aussi faire connaissance avec les associations du village qui présenteront une partie de leur activité.

RECRUTEMENT des EMPLOIS d'ETE

Comme chaque année, la commune recrute 2 emplois d'été saisonniers (période juillet/août) pour pourvoir au remplacement des 'cantonniers' pendant leurs congés. Les jeunes gens candidats (âgés de moins de 23 ans, ayant l'habitude de travaux manuels, et motivés) sont invités à envoyer un CV avec photo et dates de disponibilité avant le 28 avril, pour décision fin de mois.

Les travaux à réaliser portent sur des travaux d'entretien des bâtiments communaux (peinture) ou de voirie et espaces verts (balayage, tonte, ramassage des feuilles, arrosage des plantes). Compte tenu des efforts physiques imposés, les candidatures masculines seront privilégiées.

PROGRAMME PREVISIONNEL de VOIRIE 2007

Comme chaque année, la commune décide généralement en novembre pour l'année à venir, de réaliser des travaux de regoudronnage des chaussées en fonction de l'état, du trafic et des contraintes budgétaires.

Pour 2007 le Conseil Municipal a donné son accord pour les travaux suivants :

- # Montée du champ de foire (partie basse et haute de la montée).
- # Chemin de la Brèche

Comme chaque année, les travaux seront réalisés au cours du printemps ou de l'été selon les conditions météorologiques.

Les riverains concernés par la rénovation ont été prévenus préalablement.

Il sera interdit de procéder à des travaux de voirie dans les 5 années suivant les travaux pour préserver les enrobés.

COLLECTE DES VERRES ET PAPIER LOTISSEMENT CHANTEPERDRIX

Dans le cadre du développement durable, et afin de favoriser le recyclage des matériaux, la commune a mis en place un point de collecte du verre usagé, des papiers et emballages; au rond point du lotissement 'chanteperdrix'.

Les employés communaux et l'entreprise Marand ont participé à la mise en place de la plateforme.



En raison d'un léger retard de livraison des bacs de collecte, la mise en service en est différée.

Ecole

Plusieurs investissements ont été réalisés à l'école :

- # travaux de mise aux normes électrique
- # achat d'une armoire forte pour la protection des matériels
- # mise en place d'un accès ADSL haut débit pour favoriser l'apprentissage de l'informatique et la navigation sur internet.
- # Plusieurs ordinateurs ont été donnés par des habitants de Nervieux (nous les en remercions sincèrement)

CHEMIN D'ACCES à l'AGENCE POSTALE COMMUNALE

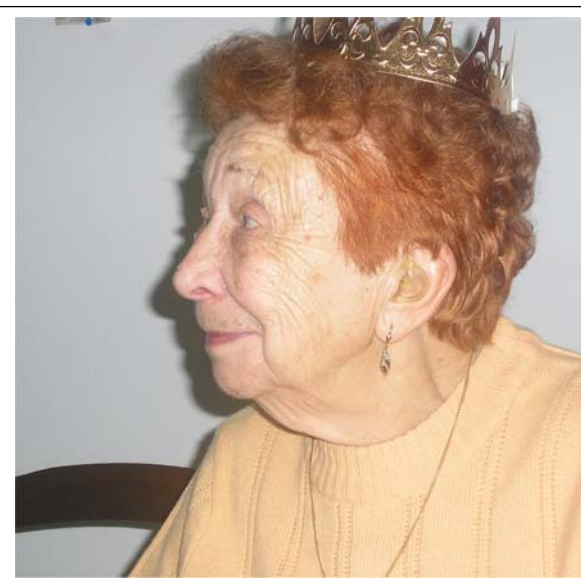
Afin de favoriser l'accès à l'agence postale communale, un chemin goudronné a été créé à l'entrée du jardin public desservant aussi l'Agence postale communale.

(avant et après travaux)



CLUB DU 3° AGE : cérémonie de la Galette des Rois

Comme chaque année, le club du 3° age a fêté la nouvelle année, au cours d'une sympathique rencontre autour de la galette des rois.



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Avant de lancer les études techniques de remplacement de la station d'épuration du village, le plan pluriannuel de travaux 2003-2007 avait prévu une phase de réfection des réseaux d'assainissement.

Ainsi en 2007 sont prévus :

- # le débouchage de l'exutoire d'orage situé sous la route départementale RD1, en haut du village, dans le secteur 'le poteau'; totalement ensablé sur plus de 1 mètre de hauteur (cf photographies ci dessous)
- # La mise en séparatif (séparation des eaux usées / eaux pluviales) dans le secteur 'le poteau' (entrée du chemin Riou).



<== à gauche

La sortie de l'exutoire d'orage, de plus de 1,5 m de haut, ensablé sur plus de 1 mètre de hauteur.

Compte tenu des difficultés d'accès, au fonds d'un ravin de plus de 5 mètres de profondeur, les travaux ont été réalisés, pour partie à la mini pelle à chenille, pour partie manuellement. Ils se sont révélés longs et difficiles.



Commission école **PROJET AGRANDISSEMENT de la MATERNELLE**

Le projet d'agrandissement de la maternelle avance progressivement. Les budgets 2007 des communes de Nervieux et Mizérieux ont inscrit les sommes correspondantes au financement de la quote part de l'investissement. Le Conseil Général a inscrit une subvention pour la réalisation du projet.

Des travaux de sondage du sol ont été effectués au cours du premier trimestre 2007, afin de vérifier les caractéristiques du sous sol et permettent ainsi de valider les calculs des ingénieurs béton, pour le dimensionnement des fondations.

Nous restons dans l'attente de l'attribution d'une subvention de l'Etat pour boucler le plan de financement et lancer ensuite la réalisation effective des travaux.

Le tableau ci dessous reprend l'évolution du nombre d'enfants scolarisés au RPI Nervieux Mizérieux. Les prévisions d'effectifs pour les années 2007 à 2010 sont en forte croissance en raison du développement des constructions sur les deux communes liées à l'arrivée de l'autoroute A89, renforçant l'attractivité du village.

	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07
Nb d'enfants scolarisés au RPI Nervieux/Mizérieux	120	126	134	140	138	146

Conseil d'Ecole du mois de Mars :

Le conseil d'école s'est tenu au RPI Nervieux Mizérieux ; de nombreux sujets intéressant le fonctionnement de l'école ont été abordé en présence des enseignants, des élus municipaux et des parents d'élèves.

Le renouvellement des cours de piscine pour la prochaine année scolaire a été abordé, ainsi que la question de l'agrandissement de la maternelle (voir ci dessus).

L'école bénéficie depuis début mars, d'une armoire blindée pour protéger les matériels pédagogiques utilisés. Cet achat avait été décidé suite aux vols réalisés au sein du RPI.

Nota : la visite de sécurité effectuée par l'APAVE a conclu à la conformité des installations de jeux installées dans la cour. Des travaux de peinture et d'entretien sont programmés au cours de l'été pour maintenir en bon état les équipements.

SITE INTERNET www.nervieux.fr

Nous vous rappelons que vous pouvez découvrir sur le site internet, un grand nombre de reportages, en couleurs, sur la vie communale. Le journal municipal, les comptes rendus de réunion du Conseil Municipal, les réunions auxquelles participent les élus sont disponibles sur le site.

Les nouveautés mises en ligne au cours du premier trimestre 2007 :

- # la Mairie/Vie institutionnelle/ Communauté de Communes de Balbigny
- Syndicat de la Bombarde (distribution d'eau)
- Syndicat du Barrage de Villerest
- SIEL (syndicat Energies de la Loire)

A ce jour plus de 80 000 pages écrans visitées. Merci à tous les internautes pour la consultation du site communal qui ainsi participe à mieux faire connaître notre village.

Rappel = une salle internet, comprenant 2 postes en libre service gratuit est disponible à l'étage en mairie.

Spectaculaire accident devant l'école

Un spectaculaire accident s'est produit devant l'école, heureusement sans conséquences pour les enfants, ni pour le conducteur, vraisemblablement victime d'un malaise.

Cet évènement montre toute l'utilité de la réalisation du futur parking, situé à l'arrière de l'école, en dehors de la route départementale, afin de ne pas risquer la vie des écoliers.

CARNAVAL

Le Sou des Ecoles organisait une sympathique manifestation pour le Carnaval qui a rassemblé de très nombreux enfants ainsi que la fanfare de Balbigny, dont le financement était pris en charge par la commune.

Vous découvrirez dans les pages suivantes, de nombreuses photographies de la soirée déguisée où les enfants et les parents ont fait preuve de grands talents artistiques pour se déguiser. Bravo à tous.





Ci dessous, le bureau du Sou des Ecoles ayant organisé la fête.



Projet PLU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le projet approche de sa phase finale et de son adoption par le Conseil Municipal. Une ultime réunion de travail avec les différentes instances est prévue courant avril pour finaliser le document et les différentes études incidentes.

Bilan 2006 du SDIS : service départemental d'incendie et secours

Au cours de l'année 2006, les 'pompiers' sont intervenus en 44 occasions sur la commune :

Accident = 4, Incendies = 7, Prévention des accidents = 9,

Secours aux personnes = 21, sorties diverses = 3,

Visites Commission de Sécurité=2, dossiers prévention=2, étude bâtiment industriel=1, étude lotissement= 1

Un grand merci à nos pompiers qui oeuvrent régulièrement au maintien de la sécurité dans notre village, en complément des interventions de la Gendarmerie de Feurs.

SPANC Réunion publique d'information le Mardi 30 mai 2007 à 18 h 30

Une réunion d'information destinée aux foyers non raccordés aux égouts (soit environ 72 familles) sera organisée par la SAUR, délégataire du service public d'assainissement non collectif, pour

–# informer sur la loi et les obligations des propriétaires des maisons

–# informer sur les visites de contrôle (planning, déroulement ...)

rendez vous : Salle Jeanne d'ARC le mardi 30 mai à 18h 30

NERVIEUX INSOLITE



Découvrez la vue imprenable sur le village depuis le 2° étage de la future maison des associations.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : REFLEXION sur les NOMS de rues et places

Le conseil s'est réuni en plusieurs occasions au cours de l'année 2006, pour réfléchir aux actions envisageables notamment en matière de sécurité routière ou nommage des rues. En effet, il n'est pas toujours facile de trouver le lieu de résidence des habitants de la commune (la Poste ou les livreurs ont quelquefois des problèmes).

Nous rappelons que le Conseil Municipal a décidé de mettre en place des panneaux de signalisation avec les noms précis de toutes les rues du village, ainsi que des numéros pour le bourg.

Une présentation de leur avant projet est prévue au cours d'un prochain Conseil Municipal.

SOUVENIRS SCOLAIRES à NERVIEUX (en 1963 et 1956)

